VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier,
de la Ville de la Nouvelle Orléans,
Nouvelle Orléans, 20 février 1913

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, le 24 mars 1913, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées pour l'année 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

ATLAS REALTY CO.—
No. 1395 pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $1.65

Un certain lief de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lief No. 2542, borné par les rues Elmire, Désiré, Manuel et Bolivar.

MME VVE PHILIP ALEXANDER—
No. 1756—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $13.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 161, borné par les rues Pacific, Atlantic, Homer et Newton, mesurant 32 pieds de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur.

SEBASTIEN ARMEDEO—
No. 1757—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $2.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 177, borné par les rues Pacific, Newton, Diana et Elmira, mesurant 32 pieds de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur et forme le coin des rues Pacific et Newton.

ED. H. ALBERSTADT—
No. 423—Pour taxs de ville de l'année 1911, montant à $26.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 661, borné par les rues Rendon, Lopez, Banks et Baudin, mesurant 35 pieds, 6 pouces, de face à la rue Rendon sur 120 pieds de profondeur.

FRANK AMEMANN—
No. 2244—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $9.90

Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain Nos. 5½ et 6 dans l'Ilet No. 313, borné par les rues Sycamore, Burdette, Fern et Neron, mesurant 4 pieds de face à la rue Sycamore sur 120 pieds de profondeur.

VVE JOS. M. BARNES—
No. 941—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 377, borné par les rues Bourbon, St. Antoine, Rampart et St. Claude, mesurant 34 pieds de face à la rue Bourbon sur 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

JESSIE B. BRADFORD—
No. 490—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $6.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 805, borné par les rues Alexandre, Murat, Banks et Baudin, mesurant 24 pieds, 7 pouces, de face à la rue Alexandre sur 100 pieds de profondeur.

C. S. BAUMAN—
No. 2025—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $6.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 10-11 dans l'Ilet No. 733, borné par les rues Johnson, Prieur, avenue Napoléon et rue Jena, mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces et 6 lignes, de face à l'avenue Napoléon et rue Johnson sur 137 pieds, 6 pouces de profondeur.

JUNIUS H. BAILEY—
No. 944—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 29 dans l'Ilet No. 378, borné par les rues Rampart, St. Antoine, Columbus et St. Claude, mesurant 30 pieds de face à la rue Rampart sur 127 pieds de profondeur.

LOUIS P. BRYANT—
No. 465—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $55.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 757, borné par les rues Pierce, Carrollton, Cleveland et Palmyra, mesurant 29 pieds de face à la rue Pierce sur 113 pieds 5 pouces de profondeur.

ESTATE HY. BELL—
No. 1615—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $8.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 389, borné par les rues Troisième, Clara, Seconde et Willow, mesurant 32 pieds de face à la rue Troisième sur 100 pieds de profondeur.

MME CASPER BOEMLEIN—
No. 400—Pour taxes de ville de l'année, montant à $39.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. pt. 14 dans l'Ilet No. 610, borné par les rues Palmyra, Dupré, White et Banks, mesurant 28 pieds de face à l'encoignure des rues Palmyra et Dupré sur 88 pieds de profondeur.

VVE ARISTIDE BOUGERE—
No. 1125—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. J. 1 dans l'Ilet No. 1320, borné par les rues Broad, Lepage, De Soto, Septième et Crète, mesurant 55 pieds de face à la rue Lepage sur 193 pieds de profondeur, et a une mesure arrière de 85 pieds.

MME ALBERT W. BROWN—
No. 2013—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $35.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 669, borné par les rues General Taylor, Willow, Milan et Claiborne, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue General Taylor sur 98 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur une ligne de côté sur 102 pieds 4 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté.

ESTATE ELIJAH BUSH—
No. 1742—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 20-21 dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Belleville, Vallette, Slidell et Homer, mesurant 64 pieds de face à la rue Vallette sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Vallette et Slidell.

JAS. A. BURKE—
No. 1562—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Colisée, Chestnut, Washington et Sixième, mesurant 25 pieds de face à la rue Colisée sur 128 pieds de profondeur.

P. M. BURKE—
No. 1776—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 498, borné par les rues Burdette, Fern, Forshy et Oleander, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

MME J. B. BUSH—
No. 1885—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $184.80

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 401, borné par les rues Octavia, Atlanta, Jeannette et Joseph, terrain No. 1 mesure 32 pieds 8 pouces de face à l'encoignure des rues Octavia et Atlanta, sur 120 pieds de profondeur; terrain No. 2 mesure 32 pieds 9 pouces et 7 lignes de face a la rue Atlanta sur 120 pieds de profondeur.

J. A. BURKE—
No. 1866—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 305, borné par les rues Perrier, Colisée, Joseph et Octavie, mesurant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

AUG. BUSING—
No. 959—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $41.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 891, borné par les rues London, Roman, Prieur et Nouvelle Orléans, mesurant 62 pieds de face à l'encoignure de l'avenue London et de la rue Roman sur 117 pieds de profondeur.

GEO. C. BURLEIGH—
No. 955—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $26.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 498, borné par les rues Bourbon, Urquhart, St. Antoine et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 64 pieds de profondeur.

JOS. A. CAMMACK—
No. 1385—Pour taxes de ville l'année 1911, montant à $48.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 639, borné par les rues Berlin, Claiborne, Milan et Willow, mesurant 30 pieds de face à l'encoignure des rues Berlin et S. Claiborne sur 120 pieds de profondeur.

GUS CHASTANY—
No. 906—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $26.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. arrière 7 dans le carré 382, borné par les rues Dupré, Gayoso, De Soto et Bell, et mesure 30 pieds de face à la rue Dupré sur 125 pieds 9 pouces et 7 lignes en profondeur.

A. CHANNETT—
No. 2012—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 21-22 dans le carré No. 666, borné par les rues Delachaise, Willow, S. Claiborne et l'avenue Louisiane, et mesure chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 123 pieds de profondeur. Le lot No. 22 forme l'angle des rues Delachaise et Willow.

J. R. CARROL—
No. 1973—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $55.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 606, borné par les rues Valence, Robertson, Ferret et Upperline et mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur 110 pieds de profondeur.

CHAS. CARROL—
No. 607—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $154.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 70, borné par les rues Bourbon, Dauphine, Conti et St. Louis, et mesurant 46 pieds 8 pouces de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

TONEY M. J. CLARKE—
No. 1589—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $24.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. pt. 13 dans l'Ilet No. 276, borné par les rues Dryades, Washington, Rampart et Sixième, mesurant 22 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur.

J. LEO CLEARY—
No. 1779—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle

VENTES POUR TAXES

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 669, borné par les rues General Taylor, Willow, Milan et Claiborne, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue General Taylor sur 98 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur une ligne de côté sur 102 pieds 4 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté.

ESTATE ELIJAH BUSH—
No. 1742—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 20-21 dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Belleville, Vallette, Slidell et Homer, mesurant 64 pieds de face à la rue Vallette sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Vallette et Slidell.

JAS. A. BURKE—
No. 1562—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Colisée, Chestnut, Washington et Sixième, mesurant 25 pieds de face à la rue Colisée sur 128 pieds de profondeur.

P. M. BURKE—
No. 1776—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 498, borné par les rues Burdette, Fern, Forshy et Oleander, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

MME J. B. BUSH—
No. 1885—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $184.80

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 401, borné par les rues Octavia, Atlanta, Jeannette et Joseph, terrain No. 1 mesure 32 pieds 8 pouces de face à l'encoignure des rues Octavia et Atlanta, sur 120 pieds de profondeur; terrain No. 2 mesure 32 pieds 9 pouces et 7 lignes de face a la rue Atlanta sur 120 pieds de profondeur.

J. A. BURKE—
No. 1866—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 305, borné par les rues Perrier, Colisée, Joseph et Octavie, mesurant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

AUG. BUSING—
No. 959—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $41.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 891, borné par les rues London, Roman, Prieur et Nouvelle Orléans, mesurant 62 pieds de face à l'encoignure de l'avenue London et de la rue Roman sur 117 pieds de profondeur.

GEO. C. BURLEIGH—
No. 955—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $26.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 498, borné par les rues Bourbon, Urquhart, St. Antoine et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 64 pieds de profondeur.

JOS. A. CAMMACK—
No. 1385—Pour taxes de ville l'année 1911, montant à $48.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 639, borné par les rues Berlin, Claiborne, Milan et Willow, mesurant 30 pieds de face à l'encoignure des rues Berlin et S. Claiborne sur 120 pieds de profondeur.

GUS CHASTANY—
No. 906—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $26.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. arrière 7 dans le carré 382, borné par les rues Dupré, Gayoso, De Soto et Bell, et mesure 30 pieds de face à la rue Dupré sur 125 pieds 9 pouces et 7 lignes en profondeur.

A. CHANNETT—
No. 2012—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 21-22 dans le carré No. 666, borné par les rues Delachaise, Willow, S. Claiborne et l'avenue Louisiane, et mesure chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 123 pieds de profondeur. Le lot No. 22 forme l'angle des rues Delachaise et Willow.

J. R. CARROL—
No. 1973—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $55.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 606, borné par les rues Valence, Robertson, Ferret et Upperline et mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur 110 pieds de profondeur.

CHAS. CARROL—
No. 607—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $154.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 70, borné par les rues Bourbon, Dauphine, Conti et St. Louis, et mesurant 46 pieds 8 pouces de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

TONEY M. J. CLARKE—
No. 1589—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $24.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. pt. 13 dans l'Ilet No. 276, borné par les rues Dryades, Washington, Rampart et Sixième, mesurant 22 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur.

J. LEO CLEARY—
No. 1779—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $22.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle

VENTES POUR TAXES

ERNEST A. CARRERE—
No. 162—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $2.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 1382, borné par les rues Musique, St. Roch, Law et Dorgenois, mesurant 31 pieds de face à la rue Musique sur 118 pieds de profondeur.

EDW. CURREN—
No. 1728—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 11-12 dans l'Ilet No. 102, borné par les rues Webster, Wagner, Eliza et Evelina, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur. Lot No. 12 forme l'angle des rues Webster et Evelina.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2167—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $52.80

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 8-9 dans l'Ilet No. G. V. 11, borné par Leake Water et les rues Audubon et Magazine, mesurant 60 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2168—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $68.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. D dans l'Ilet No. G-V 11, borné par les rues Magazine, Walnut, Leake et Audubon, mesurant 29 pieds de face à l'angle Magazine et Walnut sur 120 pieds de profondeur.

PIERRE DRAUSIN—
No. 1791—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $13.20

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 10-11 dans l'Ilet No. 24, borné par les rues Wall, Lowerline, Scott et Esther, mesurant 30 pieds chacun de face à la rue Wall sur 112 pieds de profondeur.

C. A. DAVIS—
No. 1914—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 9-10 dans l'Ilet No. 469, borné par les rues Foucher, Dryades, Rampart et Amelia, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Foucher sur 96 pieds de profondeur.

MME JNO. DERMODY—
No. 366—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $16.50

Une certain parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain No. pt. 9 dans l'Ilet No. 405, borné par les rues Claiborne, Magnolia, Gravier et Tulane, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne sur 82 pieds 11 pouces de profondeur.

MME JENNIE DESPOSITO—
No. 156—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $33.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 304, borné par les rues Perdido, Saratoga, Franklin et Gravier, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

MME JENNIE DESPOSITO—
No. 123—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C 13 dans l'Ilet No. 476, borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Lafayette, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Bolivar sur 109 pieds 7 pouces de profondeur.

W. A. DETZEL—
No. 2040—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $2.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 740, borné par les rues Joseph, Hodge, Burthe et Octavie, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Joseph et Burthe.

W. A. DETZEL—
No. 2039—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $2.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 740, borné par les rues Joseph, Hodge, Burthe et Octavie, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

A. H. DENIS—
No. 1369—Pour taxes de ville de la Nouvelle Orléans, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Press, Roman et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

A. H. DENIS—
No. 1370—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 870, borné par les rues St. Ferdinand, Press, Roman et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

WM. C. DURNING—
No. 1517—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $24.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 69, borné par les rues St. Marie, St. Thomas, Chippewa et Félicité, mesurant 50 pieds de face à la rue Ste. Marie sur 111 pieds de profondeur.

MME S. R. DYER—
No. 1665—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $39.60

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 5me District de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrain No. 5 pt. 4 dans l'Ilet No. 33, borné par les rues Belleville, Pélican, Vallette et Alix, mesurant 47 pieds de face à la rue Belleville, sur 138 pieds de profondeur.

MME MGT. DWYER—
No. 407—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 605, borné par les rues Jane Alley, Broad, White et Banks, mesurant 26 pieds 7 pouces de face au Jane Alley sur 114 pieds 11 pouces de profondeur.

PETER J. DUMESTRE—
No. 2019—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $13.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 694, borné par l'avenue Napoléon et les rues Claborne, Derbigny et Berlin, mesurant 30 pieds 7 pouces faisant face au coin de Napoleon avenue et de la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur.

W. C. DUNNING—
No. 1948—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $39.60

Certain lots de terrain et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 5 pt. C dans le carré No. 560, borné par les rues Liberté, Howard, Robert et Soniat, mesurant 30 pieds de face à la rue S. Liberté sur 120 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MME E. DURAND—
No. 1302—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $11.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1148, borné par les rues Bartholomew, Alvar, Miro et Tonti, faisant face à la rue Bartholomew.

LOUIS EDWARDS—
No. 487—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $14.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. H dans l'Ilet No. 803, borné par les rues Murat, Palmyra, Alexandre et Cleveland, mesurant 33 pieds de face à la rue Murat sur 112 pieds de profondeur.

ENTREPRISE REALTY CO.—
No. 1415—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $52.80

Certaines parcelles de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me District de cette ville, comme lots No. G. pt. 1-F. pt. 1, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues N. Peters, Mandeville, Spain et Decatur, mesurant G. pt. 1, 22 pieds de face à la rue Mandeville sur 92 pieds de profondeur; F. pt. 1, 21 pieds sur la rue Mandeville sur une profondeur de 92 pieds.

ENTREPRISE REALTY CO.—
No. 1414—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $330.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignees comme lots Nos. A pt. 1, B pt. 1, C pt. 1, D pt. 1, E pt. 1, pt. 2, dans le carré No. 12, borné par les rues Mandeville, Peters, Spain et Decatur; A pt. 1, B pt. 1, C pt. 1, mesurant chacun 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 80 pieds de profondeur. Le lot A pt. 1 forme le coin des rues Peters et Mandeville; lot D pt. 1, mesure 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces de profondeur; lot E pt. 1, mesure 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 79 pieds de profondeur. Le lot pt. 2 mesures 21 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

D. V. EINSIRDEL—
No. 1834—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $50.60

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, comme lot Nos. 5 pt. 6 dans le carré No. 222, borné par les rues Magazine, Amelia, Camp, Antonine, et mesurant 36 pieds de face aux rues Magazine et Amelia sur 152 pieds de profondeur, et a une mesure arrière de 23 pieds.

ECONOMY & MUTUAL AID ASS'N—
No. 865—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $39.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 170, borné par les rues Ursulines, Marais, Villeré et St. Philippe, mesurant 32 pieds 4 pouces 6 lignes sur la Ursulines sur 111 pieds de profondeur.

AUGUSTE FABER—
No. 1414—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $24.20

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme lot pt. 7, 8, 9, 10, dans l'Ilet No. 140, bornés par les rues Upperline, Laurel, Annonciation et Lyon et mesurant 60 pieds 6 pouces de face à la rue Upperline sur 163 pieds 5 pouces de profondeur.

RICHARD FALLON—
No. 328—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $24.20

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 549, borné par les rues Tulane, Banks, Miro et Tonti, mesurant 27 pieds de face à l'avenue Tulane à Banks sur 113 pieds de profondeur.

BERTRAND C. FRANCINGUES—
No. 923—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $30.80

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 11 pt. 1 dans l'Ilet No. 901, borné par les rues Johnson, Laharpe, Lapeyrouse et Prieur, mesurant 32 pieds de face à la rue Johnson sur 100 pieds de profondeur.

WM. A. FRERET—
No. 1387—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $88.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 402, borné par les rues Hurst, Joseph, Octavia et St. Charles, mesurant 50 pieds de face à la rue Hurst sur 120 pieds de profondeur.

WM. FELDMAN—
No. 1514—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $44.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 635 et No. 1, borné par les rues General Taylor, Peniston, Magnolia et Clara, mesurant 35 pieds de face à la rue General Taylor sur 90 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur d'un côté sur 89 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté.

WM. FELDMAN—
No. 1542—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $88.00

Trois certaines terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. face 30-32 dans l'Ilet No. fo. 239, borné par la Place Belmont, Claiborne, Toledano et Magnolia, mesurant 90 pieds de face au coin de la Place Belmont et la rue Magnolia sur 70 pieds de profondeur.

MME CARRIE S. FRERET—
No. 1385—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $88.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 402, borné par les rues Joseph, St. Charles, Octavia et Hurst, mesurant 40 pieds de face sur la rue Joseph sur 122 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 120 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté et a une mesure arrière de 24 pieds et 11 pouces.

DR. E. D. FENNER—
No. 44—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $132.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 26 dans l'Ilet No. 217, borné par les rues Carondelet, St. Joseph, Julia et St. Charles, mesurant 28 pieds 7 pouces de face à la rue Carondelet sur 154 pieds 8 pouces de profondeur.

MRS. E. J. FICKEN—
No. 1382—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $66.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. ... dans l'Ilet No. 400, borné par les rues Octavia, Atlanta, Joseph et Pitt, mesurant 43 pieds de face à la rue Octavia sur 90 pieds de profondeur.

MME FANNIE FOWLER—
No. 1365—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $55.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lot No. A ou 12 pt. 13 dans l'Ilet No. 277, borné par les rues Coliseum, avenue Louisiane, Chestnut et Delachaise, mesurant 46 pieds de face à la rue Coliseum sur 120 pieds 10 pouces de profondeur.

VVE ARGUL GASKINS ET ALS.—
No. 1541—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $44.00

Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme lot No. arrière 26-27 dans l'Ilet No. fo. 238, borne par les rues Toledano, Magnolia,

VENTES POUR TAXES

la Place Belmont et la rue Claiborne, mesurant 60 pieds de face à la rue Toledano sur une ligne de côté et 46 pieds 7 pouces 4